

# Vivre à Mizérioux



2014

# Infos pratiques



**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**  
Mardi et Vendredi de 10h à 17h30

**Permanences du Maire et ses Adjoints**  
Mardi et Vendredi de 16h à 18h

**Secrétariat  
fermé  
La semaine  
de Noël**

Tel/Fax : 04 77 27 23 72

Email : mairie.mizerieux42@wanadoo.fr

NATURE DE LA PIÈCE	OU S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance	A la Mairie du lieu de naissance	Indiquer: noms, prénoms, date de naissance	Gratuit
Extrait de mariage	A la Mairie du lieu de mariage	Indiquer: noms, prénoms, date de mariage	Gratuit
Extrait de décès	A la Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt	Indiquer: noms, prénoms, date de décès	Gratuit
Carte Nationale d'identité sécurisée	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formulaire de demande fourni par la mairie</li><li>• 1 justificatif de domicile</li><li>• 2 photographies d'identité de face, récentes, identiques et parfaitement ressemblantes, non coupées et séparées</li><li>• Copie livret de famille pour les mineurs</li><li>• Ancienne carte</li><li>• Présence obligatoire de l'intéressé pour signature et empruntes</li></ul> <p><b>En cas de perte ou de vol ancienne carte</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Déclaration de perte en mairie</b></li></ul>	Gratuit  <b>1 timbre fiscal à 25€</b>
Passeport (valable 10 ans) Sauf mineurs (5 ans)	Mairie de Balbigny ou Feurs Sur rendez-vous Tel : 04 77 28 14 12		
<b>Inscription sur les listes électorales</b>	<b>A la mairie du domicile avant le 31 décembre imprimé sur service-public.fr</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Carte d'identité</b></li><li>• <b>Justificatif de domicile</b></li></ul>	



Département de la Loire

## Commune de Mizérieux



Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 11

**GEAY Marcel, Maire**

DOSSON Marie Thérèse

POYET Florence

BEAU Jean Louis

LIONARD Yves

VACHEZ Christian

CHARLIOT Yves

THOMAS Laurent

DUCHEZ Romain

ESPARVIER Caroline

BURELIER David



# Le mot du Maire

Dès son installation, votre nouvelle équipe municipale s'est mise au travail; huit mois se sont écoulés et semaines après semaines, nous nous sommes remis dans les différents dossiers.

Nos modes de fonctionnement sont fondés sur un travail de proximité, de gestion au quotidien des dossiers, mais aussi sur des réponses aux impondérables et à l'urgence, elle s'attache bien évidemment à anticiper et à gérer les projets de la commune.

Le premier objectif que nous nous étions donné, était la mise en place des rythmes scolaires. Malgré les difficultés et les moyens de nos deux communes, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. La période d'évaluation qui court jusqu'aux vacances de Noël permettra peut-être d'apporter les améliorations ou ajustements qui s'avèrent nécessaires. A ce sujet, je remercie les élus, les enseignants, les parents, les associations, le personnel communal. Chacun dans son périmètre de compétences a permis aux enfants d'aborder les rythmes scolaires sans trop d'appréhension.

L'année qui se termine a apporté sont lot de plaisirs et de joies auprès de tous, mais aussi des déceptions, des incertitudes sur l'avenir, sans oublier la maladie, au pire le deuil. C'est à cela que je pense tout particulièrement, je souhaite à tous, de retrouver le courage, la sérénité et un peu de réconfort en regardant vers l'avenir, sans jamais oublier les bons moments passés.

Dans ce bulletin que je qualifie de mise en route, de nouvelles mandatures, vous trouverez la répartition de la nouvelle équipe dans les différents syndicats intercommunaux et les commissions communales. Chacun est investi pour que ce mandat soit une réussite, il sera marqué par l'avancée de l'intercommunalité. C'est un vaste chantier, difficile, où il faudra vaincre l'intérêt particulier pour faire réussir l'intérêt communautaire, oublier l'esprit de clocher, pour penser territoire. L'Etat nous y oblige, que deviendra notre communauté de communes, nous y réfléchissons.

Au nom de l'équipe municipale rassemblée, je vous souhaite de merveilleuses fêtes, que 2015 vous apporte, écoute, santé, réussite et solidarité, pour vous-même et tous ceux qui vous entourent. Je remercie, la secrétaire, l'employé de voirie et l'employée d'entretien des locaux pour leur efficacité ainsi que le conseil municipal qui resteront au service de tous.

Je me réjouis de vous retrouver le dimanche 11 janvier 2015, lors de la cérémonie des vœux, avec toutes les questions que vous vous posez. Nous ferons en sorte que cette rencontre soit un moment d'écoute à vos préoccupations quotidiennes.

Marcel Geay

# Etat Civil

*Bienvenue sur la commune  
et toutes nos félicitations  
aux Parents*

*Ils se sont dit Oui à Mizérieux  
Nous leurs souhaitons  
beaucoup de Bonheur*



Nola GAILLARD  
22 janvier



Pierre-Louis PORTERON  
22 avril



Julien CRETAL  
18 janvier



Lou AFNER  
23 mai



Thimoté DUMONS  
22 avril



Roméo ALAMOME  
17 mai



Valentin BORDES  
29 mai



Lisa CHAMBE  
2 novembre



Lola COQUARD  
13 novembre



Caroline PROST et Fabien DIARD  
22 février



Adeline VERNAY et Romain DUCHEZ  
26 avril



Nathalie BOICHON et Philippe MARISSET  
19 Juillet



Aurore SALMON et Infran WIRJAWAN  
7 juin



Adeline MAUVIEL et Yann YSSARTEL  
1<sup>er</sup> novembre



*Ils nous ont quitté  
toutes nos condoléances à la famille*

10 octobre Paulette GUILLAUMIN  
1<sup>er</sup> novembre Alain BERNE

# Invitation « Vœux de la Municipalité »

L'équipe du conseil municipal  
a le plaisir de vous inviter

Dimanche 11 janvier 2015  
à 11 heures  
à la salle du Chevalard

Elle vous présentera ses meilleurs vœux de bonheur  
pour l'année 2015  
et les habitants de nouvelles maisons

Elle clôturera cette cérémonie  
par le traditionnel verre de l'amitié



VŒUX 2014



# Le Conseil Municipal

## Vendredi 7 mars 2014

### Approbation de la précédente réunion

#### Approbation du CA 2013

Le conseil municipal prend connaissance des dépenses et recettes de l'année 2013

#### Vote du budget 2014

Le conseil municipal prend connaissance du budget prévisionnel de la commune pour l'année 2014 et accepte cette proposition.

Le conseil municipal prend connaissance du budget prévisionnel d'assainissement pour l'année 2014, 7 personnes donnent un avis favorable contre une abstention.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de maintenir le taux actuel des 4 taxes.

#### Point sur le projet micro-crèche

Mme Bosco et Mme Smykowski remplissant les conditions nécessaires à la réalisation d'une micro crèche sous le bâtiment de la maternelle du RPI. Monsieur le maire présente le projet qui a été accepté par la CAF, le conseil général et les communes de Nervieux/Mizérieux (RPI).

Le coût de cet investissement global est d'environ 180 000€ et sera financé comme suit :

65 000€ par le RPI ; 88 000€ de subvention de la CAF - le reste à leur charge.

Après délibération, le CM donne un avis favorable à ce projet qui s'élèvera pour la commune à 15 000€ et accepte la création d'une Convention sur la mise en place de la micro-crèche préconisant les droits et obligations respectives des gestionnaires et des communes de Nervieux et Mizérieux.

#### Mise à jour de la convention du RPI Nervieux/Mizérieux

Mr le Maire explique que la commune participe actuellement à hauteur de 23% aux investissements dans les locaux du RPI. Vu le nombre croissant d'enfants de Mizérieux scolarisés et après délibération, le conseil

municipal valide le taux à 27% en investissement pour sa participation aux investissements du RPI.

#### Tours de garde des élections municipales du 23 et 30 mars 2014

Monsieur le Maire invite les conseillers à choisir un tour de garde pour les élections municipales du 23 et 30 mars 2014.

#### Questions diverses

Monsieur le Maire propose une analyse par le CDG42 des futurs droits à la retraite de notre secrétaire pour un montant de 30€. Après délibération le CM accepte cette proposition.

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- De l'accord au Barrage de Villerest, pour la mise à disposition de 2 agents pour 3 jours de travail de taillage sur notre commune.
- De l'invitation du syndicat agricole le 8 mars 2014 salle du Chevalard.
- De la disposition de 700m2 de location de la COMCOM.
- De l'invitation à l'inauguration le 14 mars 2014 pour la réouverture de l'auberge St Fortunat.



- De l'avancement des travaux enfouissement aux chemins des Varennes,

## BUDGETS

CA COMMUNE	FONCTIONNEMENT
Recettes	226 980,57€
Dépenses	-208 640,44€
Résultat 2013	18 339,76€
Report 2012	58 708,10€
	77 047,86€
Déficit investissement	0,00€
Report au BP 2014	77 047,86€

CA COMMUNE	INVESTISSEMENT
Recettes	128 900,09€
Dépenses	-5 322,23€
Résultat 2013	123 577,86€
Report 2012	-92 959,43€
	30 618,43€
RAR	-5 381,00€
Report au BP 2014	25 237,43€

### BUDGET PRIMITIF 2014 COMMUNE

Equilibré en Recettes et Dépenses

**Section Fonctionnement : 350 669,00€**

**Section investissement : 164 395,00€**

### BUDGET PRIMITIF 2014 ASSAINISSEMENT

Equilibré en Recettes et Dépenses

**Section Fonctionnement : 95 112,00€**

**Section Investissement : 856 086,00€**

Taux des 4 taxes.

Habitation :12,12%

Foncière bâtie :6,22%

Foncière non bâtie :21,97%

CFE :21,58%



CA ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	28 845,36€
Dépenses	-13 463,79€
Résultat 2013	15 381,57€
Report 2012	56 614,73€
	71 996,29€
Déficit investissement	0,00€
Report au BP 2014	71 996,29€

CA ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	10 920,97€
Dépenses	-1 568,74€
Résultat 2013	9 352,23€
Report 2012	89 063,41€
	98 415,64€
RAR	0,00€
Report au BP 2014	98 415,64€

CA CCAS	FONCTIONNEMENT
Recettes	2 120,00€
Dépenses	2 403,00€
Résultat 2013	-283,00€
Report 2012	237,36€
Report au BP 2014	-45,64€

### BUDGET PRIMITIF 2014 CCAS

Equilibré en Recettes et Dépenses

**Section Fonctionnement : 4 120,00€ €**

# Le Conseil Municipal

**27 mars 2014**  
**Installation du nouveau**  
**Conseil Municipal**



**4 avril 2014**  
**Mise en place**  
**des diverses commissions**

## **APPEL D'OFFRES**

Président : Marcel GEAY

Titulaires: Jean-Louis BEAU-Christian VACHEZ-Caroline ESPARVIER

Suppléants : David BURELIER-Florence POYET-Yves LIONARD

## **MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL**

### **« AFFAIRES COMMUNALES »**

#### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Yves CHARLIOT- Marcel GEAY – Laurent THOMAS

#### **VOIRIE/ECLAIRAGE PUBLIC/ENVIRONNEMENT/OM**

Jean-Louis BEAU – Romain DUCHEZ – Christian VACHEZ

#### **ASSAINISSEMENT**

Jean-Louis BEAU – Romain DUCHEZ – Christian VACHEZ

#### **URBANISME**

Marie-Thérèse DOSSON – Marcel GEAY – Yves LIONARD

#### **RPI**

Caroline ESPARVIER – Marie-Thérèse DOSSON

#### **COMMUNICATIONS/BULLETIN MUNICIPAL**

Florence POYET – Marie-Thérèse DOSSON – Caroline ESPARVIER

#### **FLEURISSEMENT**

Romain DUCHEZ – Florence POYET

#### **GESTION SALLE**

David BURELIER – Marie-Thérèse DOSSON

## **REVISION LISTE ELECTORALE**

Président : Marcel GEAY

Délégué de l'Administration : Marie-Thérèse DOSSON

Délégué du TGI : Roger GIRAUD



**Maire**  
**GEAY Marcel**



**1<sup>er</sup> Adjointe**  
**DOSSON**  
Marie-Thérèse



**2<sup>ème</sup> Adjointe**  
**POYET**  
Florence



**3<sup>ème</sup> Adjoint**  
**BEAU**  
Jean-Louis



**LIONARD**  
Yves



**VACHEZ**  
Christian



**CHARLIOT**  
Yves



**LAURENT**  
Thomas



**DUCHEZ**  
Romain



**ESPARVIER**  
Caroline



**BURELIER**  
David

*Nous vous remercions  
de votre confiance*

# Le Conseil Municipal



## CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Titulaire : Marcel GEAY

Suppléant : Florence POYET

## DELEGUES AU SEIN DE DIVERSES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Titulaire : Yves LIONARD

Suppléant : Florence POYET

### ENFANCE/SOCIAL

Titulaire : Caroline ESPARVIER

Suppléant : Marie-Thérèse DOSSON

### ECONOMIE

Titulaire : Yves LIONARD

Suppléant : Marie-Thérèse DOSSON

### ENVIRONNEMENT/OM/AGRICULTURE

Titulaire : Jean-Louis BEAU

Suppléant : Romain DUCHEZ

### TOURISME

Titulaire : Laurent THOMAS

Suppléant : Yves CHARLIOT

### VOIRIE/TRAVAUX NEUFS

Titulaire : Jean-Louis BEAU

Suppléant : Christian VACHEZ

### FINANCES/BUDGETS

Titulaire : Marie-Thérèse DOSSON

Suppléant : Yves LIONARD



## DELEGUES AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS

### S.I.E..L (Eclairage Public)

Titulaire : Christian VACHEZ

Suppléant : Romain DUCHEZ

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU FOREZ (Débroussaillage)

Titulaire : Marcel GEAY

Suppléant : Jean-Louis BEAU

### OFFICE DU TOURISME MONTAGNE DU MATIN

Titulaire : Laurent THOMAS

Titulaire : Yves CHARLIOT

### BARRAGE DU VILLEREST

Titulaire : Yves LIONARD

Suppléant : Laurent THOMAS

### DE LA DEFENSE

Titulaire : Yves CHARLIOT

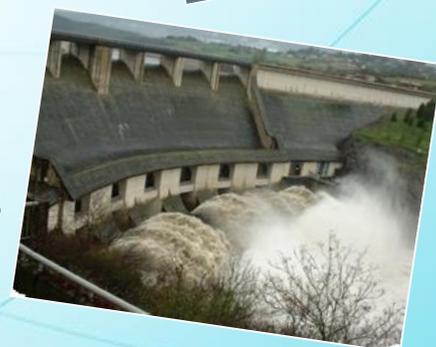
### LA BOMBARDE

Titulaire : David BURELIER

Suppléant : Jean-Louis BEAU

Titulaire : Yves CHARLIOT

Suppléant : Marie-Thérèse DOSSON



# Le Conseil Municipal

## Vendredi 16 mai 2014

### Approbation de la précédente réunion

#### Avancement dossier assainissement

Monsieur le Maire présente au nouveau conseil municipal les différentes études réalisées jusqu'à ce jour, ainsi que les difficultés rencontrées pour la réalisation de la station des eaux usées.

(Choix du cabinet ICA, terrain exploitable, dossier loi sur l'eau, diagnostic des eaux pluviales sur le réseau)

Après délibération le conseil municipal propose de donner réponse au cabinet ICA concernant les anomalies remarquées dans le diagnostic, afin de poursuivre le dossier.

#### Achat éventuel d'un véhicule communal

Monsieur le Maire informe que le camion de l'employé municipal a 17 ans et commence à occasionner d'importants frais.

Il présente 4 véhicules de différentes marques pour un tarif de 30 000€ à 60 000€.

Le conseil municipal décide un complément d'information sur un véhicule polyvalent, (visite prévue).

#### Tours de garde aux élections européennes

Monsieur le maire propose au conseil municipal un tour de garde pour les élections européennes du dimanche 25 mai 2014.

#### Compte rendu des réunions syndicales par les délégués concernés

Les délégués donnent rapport des premières réunions, essentiellement la mise en place des nouveaux bureaux.

De la signature du contrat enfance jeunesse. Du projet des TAP pour le RPI toujours en cours.

#### Questions diverses

Le conseil municipal décide d'accorder au Percepteur de Feurs une indemnité de conseil au taux de 100% par an qui est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/1983, indemnité valable pour la durée du mandat.

Monsieur le Maire propose une délégation pour la signature des adjoints auprès du "trésor public". Le CM valide cette proposition.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des futurs travaux de raccordement d'électricité, d'assainissement aux Varennes. Le CM valide les travaux d'extension BT-lieu dit Bel Air pour un montant HT de 12 970€ dont la participation de la commune s'élève à 7 692€.

Prend connaissance de l'avancement du dossier Micro-Crèche qui sera située sous les locaux de la maternelle du RPI.



## Vendredi 4 juillet 2014

### Approbation de la précédente réunion

#### Avancement du dossier assainissement

Concernant le projet actuel, Monsieur le Maire informe le CM que le complément d'information transmis par le cabinet ICA à la DDT est actuellement en cours d'instruction. Monsieur le Maire présente également deux autres projets : le premier concerne l'implantation d'une station avec mise hors d'eau du système d'épuration et filtres à roseaux côté Est du village pour un montant estimatif de 663 000€ HT; le second l'implantation d'une station sans murs au lieu-dit l'Ovize.

Après délibération le CM se prononce pour la poursuite de l'étude du premier projet présenté avec une proposition d'échange de terrain entre la commune et le propriétaire concerné pour réaliser ce projet.

#### Acquisition d'un véhicule communal

Monsieur le Maire présente le devis concernant l'achat d'un tracteur d'occasion pour un montant d'environ 16 980€ HT euros établi par l'entreprise Loire Equipement à Marclopt, d'une benne portée ainsi qu'une remorque pour un montant de 7 230€ HT. Le CM valide le projet d'acquisition et sollicite auprès du conseil général une subvention au titre de l'enveloppe cantonale.

#### Gestion de la location de la salle communale et des gîtes, et gestion des appartements communaux

Monsieur le Percepteur demande la création d'une régie. Après délibération le conseil municipal accepte de créer une régie de recettes et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour désigner un régisseur et un mandataire suppléant pour cette régie.

#### Désignation de trois jurés d'assise

Sont tirés au sort sur la liste électorale : Mme Dumas Chantal, Mme Flattin Christelle et Mr Drevet Pierre.



#### Validation du devis assainissement aux Varennes

Le devis de l'entreprise Camilleri concernant la création d'un réseau enfoui à 170 cm et d'une longueur de 45m, et d'un montant total de 11344,20 euros (dont 9352,20 seraient à la charge de la commune) est validé par le CM.

#### Validation du devis concernant le feu d'artifice de la fête patronale

Le devis de l'entreprise L'Etoile à Néronde d'un montant total de 1500 euros est validé par le CM.

#### Compte rendu des réunions syndicales par les délégués concernés

Les délégués donnent rapport des réunions et commissions ayant eu lieu depuis le dernier CM : rythmes scolaires (la semaine de 5 jours avec TAP chaque soir durant  $\frac{3}{4}$  d'heure est organisée) ; fête du lait (elle aura lieu à Feurs les 13 et 14 septembre ; la commune de Mizérieux attribue une aide financière de 100 euros) ; Centre de Loisirs de Balbigny (la commune octroie une aide financière de 2 euros par jour dans la limite de 30 jours par an à chaque enfant de la commune inscrit) ; la Bombarde ; tourisme (implantation de plusieurs panneaux sur la commune dont l'emplacement reste à trouver) ; Com Com ; barrage de Villerest ; rencontre avec la commune de Misérieux (dans l'ain) le 14 juillet Concours de pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison, organisé à Boën le 6 septembre 2014 ; rencontre des élus de Ste Foy, Cleppé, Poncins, Nervieux, Mizérieux prévue le 27 septembre à Mizérieux .



## Vendredi 5 septembre 2014

### Approbation de la précédente réunion

#### Avancement dossier station d'épuration

Monsieur le Maire présente le nouveau dossier du cabinet ICA, transmis aux divers organismes en juillet dernier. Les 2 bassins à roseaux donnent satisfaction sur la qualité des rejets. La DDT donne son accord de principe mais donne un délai au 24 septembre 2014 pour validation définitive.

#### Acquisition terrain pour station d'épuration

Monsieur le Maire donne rapport de l'entretien avec Monsieur Pépin, propriétaire de la parcelle, prévu pour l'implantation de la station. Lors de la négociation un échange de terrain est proposé, avec les frais assujettis partagés. Le conseil municipal valide cette proposition.

#### Voirie 2014 réalisée

Monsieur Beau explique l'avancée des travaux de voirie. La réfection de la voie communale n°5 a été réalisée suite aux travaux des réseaux. En cours, un entretien des chemins qui nécessite un enrobé à froid pour combler les éventuels affaissements.



#### Voirie 2015

Après les travaux d'enfouissement des réseaux secs dans le bourg, Monsieur Beau propose la réalisation d'un devis auprès de la société Oxyria pour la réfection de la chaussée en vue d'une demande de subvention.

#### Contrat entretien cloches Église

Suite au sinistre des cloches de l'église, l'entreprise Touzet a réalisé les réparations pour une valeur de 796€, dont 430€ prise en charge par l'assurance. Celle-ci propose un contrat d'entretien annuel pour un montant de 250€ HT. Le CM ne donne pas suite à ce contrat.

#### Convention d'utilisation de la piscine de Feurs

Monsieur le Maire présente la convention d'utilisation de la piscine de Feurs pour les enfants du RPI. La séance de 45 minutes pour 48€.

#### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire donne rapport du bilan annuel du syndicat de la Bombarde. Le CM valide ce rapport.

#### Questions diverses

##### Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal:

- Valide la délibération complémentaire pour l'alimentation par le Siel, du local de l'employé communal ainsi que la station des eaux usées, pour un montant de 1 300€.
- Accepte après délibération un échange de terrain avec Monsieur Thomas Laurent, ainsi que les frais engagés partagés.

##### Le conseil municipal:

- Prend note de la composition de la commission des impôts.
- Approuve les diverses opérations budgétaires « ouverture de crédits et mouvements de crédits » demandées par le Percepteur.
- Est informé par Mme DOSSON de la rentrée scolaire et de la mise en place des rythmes scolaires au RPI.

# Le Conseil Municipal

## Jeudi 20 novembre 2014

### Approbation de la précédente réunion.

#### Avancement dossier station d'épuration suite aux différentes rencontres.

##### Implantation de celle-ci.

Monsieur le Maire donne lecture des courriers reçus. Celui de M Pépin, ainsi que de l'ensemble des propriétaires du lotissement des Mésanges.

Suite aux différentes remarques des riverains sur l'implantation de la station, le conseil municipal souhaite avant de délibérer, des précisions auprès du cabinet ICA sur les nouveaux projets du traitement des eaux et de son implantation.

Report au prochain conseil du vendredi 28 novembre 2014.

#### Réception du matériel de voirie et devenir du matériel actuel.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception du tracteur et de la benne, la semaine prochaine. Une subvention du Conseil général de 7000€ est accordée.

Le CM souhaite une proposition d'achat pour l'ancien véhicule de l'employé communal. (Il sera vendu au plus offrant.)

#### Taxe d'aménagement.

Monsieur le Maire présente la taxe d'aménagement qui est actuellement de 3%. Il propose de reconduire celle-ci au même taux et d'exonérer cette taxe sur les déclarations préalables des abris de jardin de - 20m<sup>2</sup>.

Après délibération le conseil municipal valide ces deux propositions.

#### Approbation vente de terrain.

Suite à la division des parcelles Frery, le CM accepte la vente de terrain de 210m<sup>2</sup> le long du Riou au nouveau propriétaire, pour l'euro symbolique.

#### Questions divers

##### Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal:

✓Valide les décisions modificatives présentées concernant le BP commune et assainissement.

✓Accepte la convention de la Saur sur l'assainissement non collectif pour une durée de 3 ans.

✓Accepte l'achat de nouvelles guirlandes auprès de la société Citéos pour les fêtes de fin d'année.

##### Le conseil municipal:

✓Est informé des nouvelles directives du Scot, avec le regroupement des intercommunalités.

##### Prend note:

✓Des élections prévues fin mars 2015.

✓Du début des travaux de la crèche.

✓D'une ébauche du bulletin municipal 2014.



## Vendredi 28 novembre 2014

### Approbation de la précédente réunion

#### Avancement du dossier station d'épuration

Suite aux différentes remarques des riverains sur l'implantation de la future station d'épuration, Monsieur le Maire propose deux projets :

- Le premier projet concerne l'implantation de la station en bas du village, au lieu-dit Les Treyves, sur le terrain situé derrière les containers de recyclage et non plus sur le terrain situé à l'est du lotissement Les Mésanges. Ce projet présente les avantages suivants : il est situé à 330 m de la lagune à laquelle il sera relié ; il évite le remplacement de la canalisation ovalisée située au bas du lotissement Les Mésanges. Ce projet présente les inconvénients suivants : les bassins seront situés à environ 80m des habitations ; les bassins devront être ceints de murs d'une hauteur maximum de 409 cm. Le coût de ce projet est d'environ 646 000 euros.

- Le second projet concerne l'implantation de la station en haut du village, au lieu-dit Les Sapins. Ce projet présente les avantages suivants : les bassins n'ont pas besoin d'être surélevés ; le coût de ce projet est moins important : environ 615 000 euros (hors travaux de réfection de la voirie). Ce projet présente les inconvénients suivants : il est situé à 960 m, de la lagune à laquelle il sera relié, ce qui implique de passer des canalisations par la voirie du centre-bourg (d'où les travaux de réfection de la voirie) et d'équiper ces canalisations de pompes à fort débit (léger bruit possible à l'activation des pompes) ; il implique le remplacement de la canalisation située en bas du lotissement Les Mésanges (compris dans le chiffrage du projet estimé à environ 59 400 euros)

il existe un risque très important de stagnation des effluents dans les canalisations en l'absence de pluies durant plusieurs jours, d'où un développement de bactéries et des odeurs nauséabondes dégagées.

Après délibération, le conseil municipal adopte le projet n°1.

#### Tarifs communaux

Après délibération, le conseil municipal applique les nouveaux tarifs communaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

#### Indemnité du nouveau perceuteur

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer l'indemnité du nouveau perceuteur, Mme Lavoisier Charline, au même taux que pour le perceuteur précédent, soit 25,85 euros.

#### Questions diverses

- Remplacement de la croix située au carrefour en bas du lotissement Les Mésanges : le séchage du merisier récupéré afin de la sculpter est en cours.
- La vente du véhicule communal est toujours en cours et la programmation de mise en service du nouveau matériel est imminente.



# Tarifs Communaux 2015



## GRANDE SALLE DU CHEVALARD (180 pers)

week-end et jours fériés  
 Une journée en semaine (du lundi au vendredi)  
 Associations locales, RPI Nervieux/Mizérieux  
 Forfait Nettoyage salle pour les associations  
 Forfait nettoyage salle en option

## PETITE SALLE DU CHEVALARD (50 pers)

week-end et jours fériés  
 Une journée en semaine (du lundi au vendredi)  
 Associations locales, RPI Nervieux/Mizérieux  
 Forfait Nettoyage salle pour les associations

## SALLE COMMUNALE ANCIENNE MAIRIE (30 pers)

Week-end et jours fériés  
 Associations locales  
 Participation chauffage du 1/10 au 30/04

## GÎTE COMMUNAL

Chambre 2 personnes (1 lit double) 25 €  
 Chambre 4 personnes (1 lit double + 2 lits superposés) 25 €

## CONCESSION CIMETIERE

Perpétuelle 130 € le m<sup>2</sup>  
 Cinquantenaire 65 € le m<sup>2</sup>

## ASSAINISSEMENT

Forfait 60 €  
 Consommation 0,88 € le m<sup>3</sup>  
 Base par personne (foyer utilisant un puits) 30 €  
 Participation raccordement au réseau (PAC) 2 500 €  
 Taxe pollution 0,31 € le m<sup>3</sup>

## URBANISME

Taxe d'Aménagement 3%

## TAXE DEPOT SAUVAGE

150 €

## Mizérois(es)

350 €  
 280 €  
 Gratuit  
 50 €  
 120 €

## Personnes extérieures

700 €  
 300 €

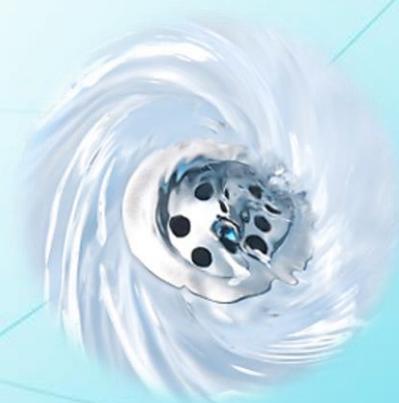


400 €  
 200 €



100 €  
 Gratuit  
 20 €

35 €  
 40 €



DECHETTERIE DU BOIS VERT

## Service gratuit

- Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h
- Le samedi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Contact en déchetterie : tél. 04 77 28 20 52

# Ecole Nervieux-Mizérieux

Le RPI Nervieux- Mizérieux compte pour cette année scolaire 150 élèves, effectif en légère hausse. Les élèves sont répartis sur 5 classes et encadrés par 7 enseignants, une enseignante allemande intervenant les fins de semaine, et le personnel communal. Dans les locaux de la maternelle, se situent la classe de Petite-Moyenne section de Mme Poirson (28 élèves), et la classe de Moyenne-Grande section de Mme Vial (26 élèves).

Dans les locaux de l'école primaire, se situent la classe de Grande section-CP de Mme Champetinaud (22 élèves), la classe de CP-CE1 de Mme Vacher (23 élèves), la classe de CE2-CM1 de Mme Darmet (25 élèves), et la classe de CM1-CM2 de Mr Venet (26 élèves). Mme Clair intervient auprès de la classe de Mme Vial et celle de Mr Venet.

Il a donc été choisi de répartir les temps d'activités périscolaires sur 4 jours afin d'aller dans le sens de la réforme : un allègement du temps d'apprentissage quotidien et une meilleure répartition sur la semaine.

La classe terminant à 15h30, les enfants sont remis aux parents ou dirigés en TAP (temps d'activité périscolaire).

Durant ces TAP (45mn), sont proposées de nombreuses activités, selon les tranches d'âge. Pour cette première période (jusqu'aux vacances de la Toussaint), les enfants sont donc répartis dans les pôles suivants : étude (pour les élèves d'école primaire), ludothèque (les enfants découvrent de nombreux jeux empruntés auprès de plusieurs ludothèques), jeux mathématiques, chorale ou encore court-métrage.

Ces activités sont encadrées par le personnel communal, des enseignants, mais également des parents volontaires et bénévoles. A l'issue de ces TAP, les enfants sont remis aux parents, prennent le ramassage scolaire (les horaires restants inchangés par rapport à l'an dernier), ou sont dirigés à la garderie.

Le coût des TAP est en grande partie supporté par les mairies, les parents payent 6 euros par période et par enfant, quelque soit le nombre d'activité auquel l'enfant participe.

La seconde période de TAP (des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël) verra reconduire de nombreuses activités, mais en fera également apparaître de nouvelles comme le yoga, les jeux d'extérieur (billes...), le saut en hauteur, la découverte de l'anglais ou encore les travaux manuels (élaboration de décors de Noël).

Nous ne pouvons que féliciter les enseignants, les parents d'élèves, le personnel communal, les bénévoles et les mairies pour la diversité et la qualité des activités mises en place. De nombreuses écoles ne proposent pas une telle variété d'activités.

Les mairies de Nervieux, Mizérieux, les parents d'élèves et le personnel de l'école sont d'ailleurs à la recherche d'idées et de bénévoles pour organiser les TAP des périodes suivantes (chaque période compte environ 6 semaines, et une activité de TAP dure 45mn). Si vous



souhaitez encadrer une activité durant une période (ou au moins 2 ou 3 semaines), et faire découvrir votre passion aux enfants, vous pouvez contacter Mr Venet, directeur de l'école, les jeudis à l'école, ou les mairies de Nervieux ou Mizérieux.

Suite à la nouvelle réforme concernant la répartition du temps d'apprentissage, les nouveaux horaires de l'école sont les suivants :

	07h30	08h45	11h45	13h15	15h30	16h15	18h30
lundi	Garderie	classe	pause déjeuner	classe	TAP	Garderie	
mardi	Garderie	classe	pause déjeuner	classe	TAP	Garderie	
mercredi	Garderie	classe					
jeudi	Garderie	classe	pause déjeuner	classe	TAP	Garderie	
vendredi	Garderie	classe	pause déjeuner	classe	TAP	Garderie	

